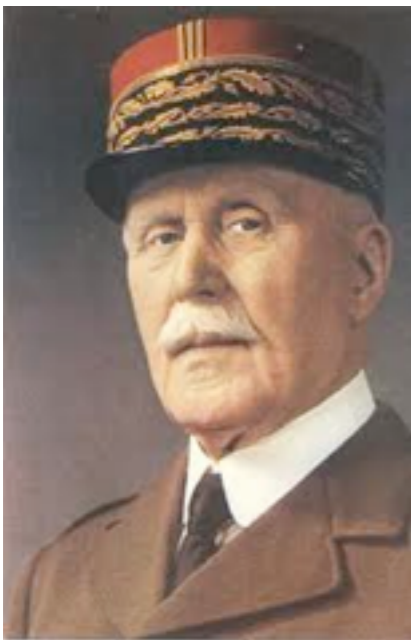




Paul Reynaud



Maxime Weygand



le maréchal Pétain

Juin 1940 : l'arrivée au pouvoir de Pétain-1

Le 10 Juin 1940, le gouvernement français quitte Paris pour Bordeaux. Le 16 juin, le Président du Conseil Paul Reynaud démissionne. Le maréchal Philippe Pétain (84 ans) est chargé de former un nouveau gouvernement. Au même moment, l'armée allemande traverse la Loire après avoir victorieusement envahi la Belgique et la Hollande et percé le front français à Sedan.

Elle pousse devant elle huit millions de civils français ou belges ainsi que les débris de l'armée française. Paul Reynaud aurait souhaité que les militaires demandent un cessez-le-feu ou une capitulation tandis que le gouvernement se serait replié en Afrique du Nord pour continuer la lutte. Mais Weygand veut obliger le pouvoir civil à assumer sa part de la défaite. Il fait observer aussi qu'une capitulation entraînerait l'occupation de tout le territoire, la reddition de toutes les troupes et la saisie de toutes les armes, y compris de la flotte.

Il réussit à convaincre le nouveau chef du gouvernement, le maréchal Pétain, de conclure un armistice, c'est-à-dire un accord de gouvernement à gouvernement aboutissant à un arrêt provisoire des combats dans l'attente d'un traité de paix en bonne et due forme.



l'allocution de Pétain



L'Assemblée nationale au casino de Vichy, le 10 juillet 1940.

les pleins pouvoirs

Juin 1940 : l'arrivée au pouvoir de Pétain-2

Pour Pétain comme pour tous les partisans de l'armistice, la défaite de l'Angleterre paraît probable et, avec elle, la fin de la guerre et la victoire définitive de l'Allemagne

Le 17 juin à midi, Pétain prononce une allocution mémorable à la radio, écoutée par des millions de Français sur les routes ou dans leurs foyers. Il annonce d'une voix chevrotante : «C'est le coeur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat».

Le 17 Juin, le général de Gaulle quitte Bordeaux pour Londres où il est reçu par Churchill. Le 18 Juin, il lance son appel à la BBC, se terminant par «quoiqu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas»

Le 22 Juin, l'armistice est signé dans la clairière de Rethondes, dans la forêt de Compiègne par le général Huntziger pour la France et par Keitel pour l'Allemagne, en présence de Hitler.

Le 10 Juillet, à Vichy, l'Assemblée Nationale vote les pleins pouvoirs à Pétain. Le gouvernement s'installe à Vichy.